

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-520668

37395

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

01421

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KETTANI MOHAMMED TAJEZZIDINE

Date de naissance :

25.11.1957

Adresse :

Res 32 Firdauss 0°3 KM8-1 RT de Melka
Marrakech

Tél. :

06 66 56 673 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 24 AOUT 2020

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-520668

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

01421
Kettani

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.06.2020	3	3000	5000	INP : 091028506 Hassan EL GHOMARI docteur en médecine

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EZZAZZI N° 8 Lot Tanay California - Téle: 0522 52 21 62	01/06/2020	115,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES	Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. J. Smaïl RADIO-BIOPHYSIQUE Centre Hospitalier de Kéf	21.06.20	B840	1120 dh.	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																					
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																					
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																					
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																					
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																					
	<table border="0"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td></td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>00000000</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td></td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H			25533412	00000000	21433552	00000000	00000000	00000000	D		G	00000000	00000000		35533411		11433553	B			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
H																									
25533412	00000000	21433552																							
00000000	00000000	00000000																							
D		G																							
00000000	00000000																								
35533411		11433553																							
B																									
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>																					
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																					

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc de Montréal - Canada



Casablanca, le :

01.06.2022

الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التنفيذية والنمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

الدار البيضاء، في:

Mme KETTANI Rajae



RELAXOL 500MG/2MG

2 - 0 - 2 pendant 12 jours

MOBIC 15 MG

0 - 0 - 1 pendant 21 jours

VISENTIEL

1 cp / jour pendant 1 Mois

RELAXIUM 375

1 gel / le soir pendant 3 Mois

LEVOOTHYROX 50

1 cp / jour le matin. 30 min avant le repas pendant 3 mois

LEVOOTHYROX 25

1/2 cp / jour le matin 30 min avant le repas pendant 3 mois

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tél: 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف: 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - البريد الإلكتروني: E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032



118001 102006
Levothyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



Levothyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

70



611 800110201 3
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

0
11



611 800110201 3
Levothyrox® 50µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

110

PPV: 61DH50
PER: 01/23
LOT: J089



Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التنفسية والنمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

Casablanca, le : 01.06.2014

الدار البيضاء، في :

MME KETTANI RAJAE

Analyses :

Glycémie à jeun

TSH ultra sensible

NFS

CRP

HDL+LDL+TG

Cholesterol total

Ferritinémie



*Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca
et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tel: 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44*

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

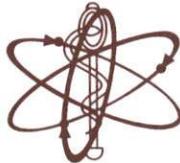
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - البريد الإلكتروني : E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



ختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2006010020

Mme Rajaa KETTANI

Demande N° 2006010020
 Date de l'examen : 01-06-2020
 Analyses

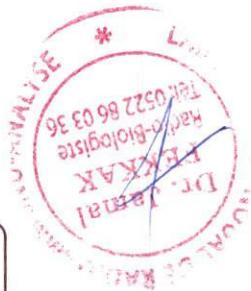
Récapitulatif des analyses

C/N	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E28	E
	Cholesterol	B30	B
	CRP us	B100	B
	Triglycérides	B50	B
	LDL Dosage direct	B30	B
	Glycémie à jeun	B200	B
	TSHus	B250	B
	Ferritine	B80	B
	NF	B30	B
	Cholesterol HDL		

Total des B : 840

TOTAL DOSSIER : 1120 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de mille cent vingt dirhams DH



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mme Rajaa KETTANI

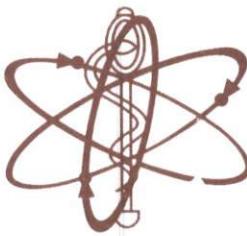
Né(e) le : 19-12-1955

Dossier N° : 2006010020

Date de l'examen : 01-06-2020

Prélevé le : 01-06-2020 09:21 en interne

Édité le : 01-06-2020



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : Dr HASSAN EL GHOMARI

Adresse : CENTRE ABDELMOUNEN 3 EME ETAGE N 313

Page 1 / 2



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

03-02-2020

Leucocytes [AC]	3.50	milliers/ μ l	(4.00–10.00)	4.00
Hématies : [AC]	4.38	millions/ μ l	(3.80–5.80)	4.52
Hémoglobine : [AC]	14.1	grs/dL	(11.5–16.0)	14.3
Hématocrite : [AC]	41.4	%	(37.0–47.0)	43.4
VGM : [AC]	95.0	μ 3	(80.0–100.0)	96.0
TCMH : [AC]	32.3	pg	(27.0–32.0)	31.5
CCMH : [AC]	34.1	g/dl	(32.0–36.0)	32.9
RDW : [AC]	13.1	%	(11.0–16.0)	12.7
Polynucléaires Neutrophiles :	27.1	%		41.8
Soit:	0.95	milliers/mm ³	(2.00–7.50)	1.67
Polynucléaires Eosinophiles :	3.0	%		2.7
Soit:	0.11	milliers/mm ³	(0.00–0.50)	0.11
Polynucléaires Basophiles :	0.6	%		0.6
Soit:	0.02	milliers/mm ³	(0.00–0.20)	0.02
Lymphocytes :	60.4	%		47.5
Soit:	2.11	milliers/mm ³	(1.00–4.00)	1.90
Monocytes :	8.9	%		7.4
Soit:	0.31	milliers/mm ³	(0.20–1.00)	0.30
Plaquettes : [AC]	197	milliers/ μ l	(150–500)	206

BIOCHIMIE SANGUINE

03-02-2020

Glycémie à jeun [AC]	1.07	g/l	(0.74–1.09)	1.01
(HK/G6PDH – Cobas 6000® Roche)	5.94	mmol/l	(4.11–6.05)	

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

03-02-2020

Cholestérol total [AC]	2.39	g/l	(<2.00)	2.38
(Colorimétrique Enzymatique – Cobas 6000® Roche)	6.18	mmol/l	(<5.17)	

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

03-02-2020

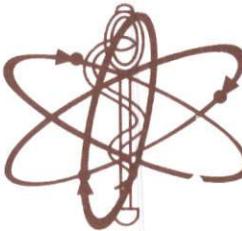
HDL-Cholestérol [AC]	0.66	g/l	(>0.65)	0.65
(Enzymatique Colorimétrique PAP – Cobas 6000® Roche)	1.71	mmol/l	(>1.68)	

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



ختبر انوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Rajaa KETTANI

Né(e) le : 19-12-1955

Dossier N° : 2006010020

Date de l'examen : 01-06-2020

Prélevé le : 01-06-2020 09:21 en interne

Édité le : 01-06-2020



ACCREDITATION

N° 8-3245

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

DR : Dr HASSAN EL GHOMARI

Adresse : CENTRE ABDELMOUNEN 3 EME ETAGE N 313

Page 2 / 2

03-02-2020

LDL-Cholestérol (direct)

(Dosage enzymatique)

1.47 g/L
3.80 mmol/L

(<1.55)
(<4.01)

1.38

Les valeurs suivantes représentent les taux chez l'adulte en terme de risque de maladie coronarienne :

- Faible: <1.29 g/L (2.59 mmol/L)
- Intermédiaire: 1.30 à 1.59g/L (3.35 à 4.12 mmol/L)
- Elevé: 1.60 à 1.89 g/L (4.13 à 4.92 mmol/L)
- Très élevé: >1.90 g/L (>4.92 mmol/L)

03-02-2020

Triglycérides [AC]

(GPO/PAP – Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 11/08/2017.

1.08 g/l
1.22 mmol/l

(<1.50)
(<1.70)

1.88

Ferritine [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 04/08/2017.

22.7 ng/mL

(13.0–150.0)

1.88

CRP.us [AC]

((Immunoturbidimétrie – Cobas 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26/07/2017.

1.4 mg/L

(<5.0)

1.88

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

03-02-2020

TSHus [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017.

1.02 µU/ml

(0.27–4.20)

2.54

